

Imparfait et stéréotypes

1. Introduction

Lorsque nous entendons ou lisons une phrase dont le verbe est à l'imparfait, quelle image avons-nous de l'action et dans quelle mesure cette image influence notre interprétation de l'énoncé ? On peut tenter de répondre à cette question en se basant sur ce que les sémanticiens nous disent du contenu d'un verbe à l'imparfait : une composition de trois éléments qui sont le sens de base du verbe, l'aspect imperfectif et la valeur temporelle passé¹. Il y a peu de chance pourtant qu'un locuteur non-initié à la sémantique fasse une telle analyse détaillée, si on lui demandait par exemple d'expliquer le sens de « Il travaillait ». Plus probablement, sa réponse serait une paraphrase comme « il était en train de travailler ». Par contre si l'exemple était « il était d'accord » le même locuteur se rendrait compte que « il était en train d'être d'accord » n'a pas beaucoup de sens. S'il lui venait à l'esprit de répondre en mettant l'accent sur la valeur passé du verbe, il serait obligé de faire une paraphrase agrammaticale comme « il travaille, mais pas maintenant, avant ». Même si on arrivait à prouver que cette analyse compositionnelle tripartite de l'imparfait correspondait à une expérience psychologique spécifique, cette expérience serait devenue ineffable une fois la forme interprétée. La description sémantique comporte un autre problème, en l'occurrence la définition de la valeur imperfective. Certains voient dans l'imperfectif

1 Pour la valeur imperfective et temporelle passé de l'imparfait, voir par exemple Jacques Bres, *L'imparfait dit narratif*, Paris : CNRS, 2005, pp. 51-62.

l'expression d'une action statique, ou progressive, ou habituelle, d'autres l'interprètent comme une action vue selon un « point de perspective » interne². Chaque définition contient sa part de métaphore qu'il faut apprendre à adapter pour le besoin de l'analyse. Si on se tient au sens commun de « progression » on voit clairement de quoi il s'agit dans « il rentrait chez lui », mais on ne sait pas de quelle progression on voudrait parler dans « il dormait ». La conclusion de ces quelques remarques est que les théories sémantiques du temps et de l'aspect ne répondent pas à notre question de départ parce que cette question est hors de leur champ d'investigation. L'autre domaine linguistique concerné est la pragmatique, traditionnellement définie comme la science de l'énoncé. Les recherches en pragmatique sur l'interprétation des valeurs temporelles et aspectuelles des verbes sont cependant divisées par des principes théoriques. Certaines approches établissent une frontière stricte entre les éléments de l'énoncé qui sont interprétés à travers le décodage et ceux qui sont traités par des opérations inférentielles libres, sans rapport avec le contenu, alors que d'autres approches considèrent l'inférence comme un processus constant durant toute l'interprétation³. Quiconque veut entamer des recherches sur les propriétés pragmatiques d'une forme linguistique comme l'imparfait est contraint de se choisir un cadre théorique, car les observations basées sur l'intuition ne peuvent suffire, et le danger de circularité dans le raisonnement est constant. Mon choix théorique s'est porté sur la théorie de la pertinence

2 Pour les « lectures » statique, progressive ou habituelle de l'aspect imperfectif dans les langues du monde, voir Henriëtte De Swart, « Verbal Aspect », *The Oxford Handbook of Tense and Aspect*, éd. par Robert I. Binnick, Oxford : University Press, 2012, pp. 752-780, ici pp. 756-765. Pour la théorie du « point de vue », voir Louis de Saussure et Bertrand Sthioul, « L'imparfait narratif : point de vue (et images du monde) », *Cahiers de praxématique* 32/1999, pp. 167-188, version électronique sur le site <http://www.unige.ch/lettres/latl/louis/praxdef200312116494.pdf>, p. 3 (tiré le 12/04/2015).

3 Je considère la « Théorie segmentée de la Représentation du Discours (SDRT) » et sa conception de « l'interface sémantique-pragmatique », comme un exemple de la première approche (voir Patrick Caudal, Carl Vetters, Laurent Roussarie, « L'imparfait un temps inconséquent », *Langue française* 138/2003 : *Temps et co(n)texte*, pp. 61-74, ici p. 62) alors que l'autre approche de la pragmatique est exemplifiée par la « Théorie de la Pertinence » présentée originellement dans Dan Sperber et Deirdre Wilson, *Relevance : Communication and Cognition*, Cambridge MA : Blackwell, Oxford and Harvard University Press, 1986.

qui fait partie des approches radicales où aucune ligne de démarcation n'est tracée entre le domaine de la sémantique et celui de la pragmatique. Dans le cadre de cette théorie, peu de recherches ont été consacrées à l'interprétation des formes inflectionnelles du verbe si on fait exception des travaux de l'école de Genève dont je ferai un bref compte-rendu dans la section suivante. L'élément dans la théorie de la pertinence qui a justifié mon choix est la manière dont elle conçoit le rôle du contexte dans le traitement des données linguistiques. Le contexte dans le cadre de cette théorie est un ensemble de prémisses choisis par le destinataire d'un énoncé en fonction des propriétés cognitives qu'il anticipe d'exploiter à travers cet énoncé. Je vais faire l'hypothèse que l'imparfait impose une procédure particulière pour la contextualisation, c'est-à-dire l'implication d'une thèse nouvelle à partir de la synthèse du contexte et de la forme propositionnelle de la phrase. L'exposé ci-dessous va procéder de la manière suivante : après une brève présentation de la théorie de la pertinence et également des travaux des chercheurs de l'école de Genève, je présenterai mon hypothèse sur la procédure de contextualisation imposée par l'imparfait. Pour la défendre je montrerai ensuite que cette hypothèse offre une vision homogène des propriétés sémantiques et pragmatiques de l'imparfait et permet d'expliquer plusieurs emplois non-standards de ce tiroir verbal.

2. La théorie de la pertinence et les recherches sur l'imparfait

Un des principes de base de la théorie de la pertinence (TP) est que tout acte de communication ostensive rend manifeste la présomption de sa propre pertinence⁴. En se basant sur cette présomption, le destinataire s'engage à traiter les informations communiquées par le locuteur durant l'acte de communication, pensant pouvoir en tirer des effets cognitifs suffisamment importants pour compenser l'effort consenti pour les obtenir. Pour réaliser ce traitement le destinataire

⁴ Une hypothèse est dite manifeste dans l'environnement cognitif d'un individu si cet individu est capable au moment donné de se la représenter mentalement (voir Sperber et Wilson, *Relevance*, p. 39). De même une hypothèse est dite mutuellement manifeste pour un groupe d'individus lorsqu'il est manifeste pour eux que cette hypothèse est manifeste pour chacun d'eux.

choisit un certain nombre de prémisses qu'il a déjà en mémoire et dont il espère que l'union avec l'information qu'il traite, soit lui fera inférer une thèse nouvelle qui améliorera sa connaissance du monde, ou lui permettra de renforcer une thèse qui était déjà dans sa mémoire, ou lui permettra d'éliminer une thèse fautive. Ce qui distingue en premier lieu cette théorie des autres théories « néo-gricéennes », est de considérer que tout message verbal n'est jamais qu'une indication de la pensée que le locuteur veut communiquer, ce qui signifie que les opérations inférentielles sont inévitables à tous les niveaux de l'interprétation. Elles ne servent pas uniquement à tirer un contenu implicite de l'énoncé mais également à enrichir et désambiguïser sa forme.

Parmi les chercheurs pertinentistes certains se sont penchés sur le problème posé par les expressions linguistiques apparemment sans contenu conceptuel, comme les connecteurs de discours, et leur contribution au processus d'interprétation. De ces recherches est née la théorie des expressions procédurales qui encodent des instructions sur la manière d'organiser l'information conceptuelle communiquée par l'énoncé. Des recherches spécifiques ont été faites dans ce domaine notamment sur des connecteurs de l'anglais comme *but* ou *however*⁵. Un groupe de linguistes, principalement de l'université de Genève, parmi lesquels Jean-Marc Luscher, Jacques Moeschler, Louis de Saussure et Bertrand Sthioul, a élargi la notion d'expression procédurale aux morphèmes des temps verbaux et entre autres à celui de l'imparfait. Selon eux, l'imparfait encode une procédure qui permet de saturer une variable P, appelée « point d'appréhension du procès », incluse dans le moment de l'événement et précédant le moment de l'énonciation. La procédure consiste en une série de choix qui s'offrent au destinataire de l'énoncé en fonction des contraintes contextuelles et sémantiques de l'énoncé⁶.

5 Voir Diane Blakemore, *Semantic Constraints on Relevance*, Oxford : Blackwell, 1987.

6 Parmi les nombreuses publications des chercheurs de l'école de Genève, j'en cite ici deux qui traitent spécifiquement de l'imparfait : Louis de Saussure et Bertrand Sthioul, « L'imparfait narratif : point de vue (et images du monde) », *Cahiers de praxématique* 32/1999, pp. 167-188, et Louis de Saussure et Bertrand Sthioul, « Imparfait et enrichissement pragmatique », *Nouveaux développements de*

Dans la lignée des chercheurs genevois, j'envisage également le morphème de l'imparfait comme indicateur d'une procédure. Par contre, à la différence d'eux, je pars du principe que cette procédure est unique et impose toujours au destinataire la même contrainte dans la manière de découvrir la pertinence de l'énoncé. Le but de mes recherches est donc d'expliquer à travers la TP quelle est cette contrainte. Pour atteindre ce but, j'ai essayé de déterminer des points communs entre les cas d'interprétations d'énoncés à l'imparfait, aussi différents que possible, standards comme non-standards. Je me suis aussi basé sur deux propriétés de l'imparfait régulièrement mises en évidence par les chercheurs : le fait qu'un énoncé isolé et décontextualisé à l'imparfait ne se laisse pas interpréter pertinemment et l'autre fait qu'un énoncé à l'imparfait fait office d'arrière-plan dans un récit. Dans les sections 4 et 5 je montrerai que ces deux propriétés sont des conséquences de la procédure unique que j'attribue à l'imparfait et du principe de la pertinence.

Ma démarche est donc différente de celle des chercheurs de Genève pour qui la multiplicité des usages de l'imparfait est une conséquence logique de la sous-détermination de son contenu sémantique, ce qui justifie une procédure multiple, un « parcours d'instructions » comme l'appellent Louis de Saussure et Bertrand Sthioul⁷.

3. La contextualisation d'un énoncé à l'imparfait

Nous allons commencer par faire la connaissance du schéma de la contextualisation dans le cadre de la TP, à travers les explications de Dan Sperber et Deirdre Wilson :

l'imparfait : Textes réunis par Emmanuelle Labeau et Pierre Larrivé, Cahier Chronos 14/2005, pp. 103-120.

7 Voir Louis de Saussure et Bertrand Sthioul, « L'imparfait narratif : point de vue (et images du monde) », version électronique sur le site <http://www2.unine.ch/files/-content/sites/louis.desaussure/files/shared/documents/publications/prax.pdf>, p.11 (tiré le 12/04/2015).

Nous nous intéressons aux effets de déductions dans lesquels l'ensemble des thèses initiales peut être divisé en deux sous-ensembles, P et C, où P est de l'information nouvelle et C de l'information ancienne.⁸ Appelons une déduction à partir de l'union de P et C une contextualisation de P dans le contexte C. La contextualisation de P dans C peut aboutir à des conclusions nouvelles qui ne seraient pas dérivables à partir de P pris seul ou de C pris seul. Nous appellerons de telles implications les implications *contextuelles* de P dans C⁹.

Par « information ancienne », il faut comprendre des hypothèses qui sont déjà dans la mémoire à la suite du traitement d'énoncés précédents, ou des hypothèses qui proviennent de la mémoire encyclopédique, alors que les hypothèses provenant du décodage linguistique ou de la perception constituent de l'information nouvelle. Voyons un exemple de contextualisation :

1a) Paul : « Qu'est-ce que tu as fait hier soir ? »

1b) Julie : « Je me suis couchée tôt ».

Supposons que Paul ait en mémoire avant d'interpréter la réponse de Julie, les hypothèses {soit Julie hier soir se couche tôt, soit Julie hier soir va au cinéma} et {si Julie hier soir se couche tôt alors Julie est bien reposée}. Les deux constituent la partie ancienne C de la mémoire du dispositif de déduction de Paul au moment de l'interprétation de cette phrase. Paul décode « je me suis couchée tôt » et en dérive la forme propositionnelle p {Julie hier soir se couche tôt} qu'il introduit dans la mémoire du dispositif et qui constitue la partie nouvelle P¹⁰. L'union de C et P donne l'implication contextuelle IC {Julie est bien reposée}.

8 Dans la suite de cet article, je vais utiliser le symbole C pour désigner le contexte qui est le plus accessible au destinataire au moment de l'interprétation du message verbal.

9 Voir Dan Sperber et Deirdre Wilson, *La pertinence. Communication et cognition*, Paris : Minuit, 1989, p. 166

10 La forme propositionnelle est la forme conceptuelle et enrichie de l'énoncé, celle qui est évaluable comme vraie ou fausse.

Je voudrais proposer une modification de ce schéma dans le cas où le verbe de l'énoncé est à l'imparfait. Cette modification est la suivante : lorsqu'une expression dont le verbe est à l'imparfait est traitée, l'information nouvelle P que le destinataire cherche à contextualiser n'est pas la forme propositionnelle p de cette expression, mais une implication dérivée de la synthèse de p et d'une hypothèse encyclopédique (HE) attachée au concept de l'action décrite par p. Ce type d'implication sera appelé désormais dans la suite de cet exposé « représentation stéréotypée » (RS)¹¹.

Étant donné que les hypothèses encyclopédiques jouent un rôle particulier dans ce schéma modifié, examinons de plus près ce que la TP nous dit sur elles. Sachons d'abord que selon les auteurs de cette théorie, un concept est une « adresse en mémoire, [...] à laquelle des informations de différents types peuvent être conservées et retrouvées. »¹² Ces informations sont logiques, encyclopédiques ou lexicales. Au sujet des encyclopédiques la TP les décrit comme des hypothèses stéréotypées concernant les objets, les événements ou les propriétés désignés par le concept. Ainsi, « l'entrée encyclopédique du concept *chat* comportera un certain nombre d'hypothèses stéréotypées sur les chats et l'entrée encyclopédique du concept *discuter* contiendra un ensemble d'hypothèses stéréotypées sur cette activité »¹³. La TP précise également que ces « anticipations schématiques » sont stockées dans la mémoire et activées en bloc, ce qui signifie que si je me rappelle par exemple que le chat est un animal domestique je n'ai aucun mal à me rappeler également que le chat aime qu'on lui donne à manger, qu'il aime le lait, et ainsi de suite¹⁴.

Le rôle que j'attribue aux hypothèses encyclopédiques dans le processus d'interprétation d'un énoncé à l'imparfait est de fournir une ou des représentation(s) stéréotypée(s) de la situation décrite par

11 Je précise d'emblée que la TP n'envisage pas de « schéma de contextualisation modifié » et n'utilise pas non plus le terme « représentation stéréotypée ». Mais, à partir du moment où elle accepte la théorie de la sémantique procédurale, rien ne s'oppose à définir des schémas d'interprétation particuliers, comme celui que je propose ici pour rendre compte de la valeur procédurale de l'imparfait.

12 Voir Sperber et Wilson, *La pertinence*, p. 135.

13 Voir *ibid.*, pp. 137-138.

14 Voir *ibid.*, p. 140.

l'énoncé. Imaginons la phrase « Jeanne rentrait chez elle », d'après mon hypothèse, le destinataire va inférer, sur base de la forme propositionnelle de cette phrase et d'une hypothèse encyclopédique attachée au concept (ou schéma conceptuel) « quelqu'un rentre chez soi », au moins une RS :

p {Jeanne rentre chez elle à un moment T du passé}
 HE {Quelqu'un qui rentre chez lui est dans la rue}¹⁵
 $p \cup HE \rightarrow RS$ {Jeanne est dans la rue à un moment T du passé}

Le destinataire va ensuite essayer de synthétiser pertinemment cette RS avec un contexte C qu'il a en mémoire et de générer dans ce contexte une nouvelle thèse, c'est-à-dire une implication contextuelle. S'il ne trouve pas d'implication contextuelle, il est susceptible d'inférer d'autres RS à travers d'autres hypothèses encyclopédiques. Le destinataire ne va jamais inférer toutes les RS possibles de l'énoncé puisqu'il sait grâce à la présomption de pertinence, qu'en inférant les RS, il ne devra pas fournir un effort de traitement qui soit proportionnellement plus important que l'effet cognitif associé. S'il ne trouve pas de RS contextualisable, il va soit se contenter de l'effet cognitif que la RS seule lui procure, soit abandonner le traitement de l'énoncé.

L'inférence des RS est bien le produit d'une procédure puisqu'elle possède les caractéristiques fondamentales définies par la théorie de la sémantique procédurale¹⁶ :

15 Puisque la mémoire encyclopédique varie d'un individu à l'autre, tout le monde n'a pas cette interprétation stéréotypée de l'action « rentrer chez soi ». Il ne faut donc pas imaginer que les RS soient des implications analytiques. Je n'imagine pas une règle logique qui permette au destinataire de substituer « Jeanne rentre chez elle » par « Jeanne est dans la rue ». Une autre remarque est que la mémoire encyclopédique du destinataire pourrait très bien inclure un schéma « Jeanne rentre chez elle » au lieu de « quelqu'un... », ce schéma fournissant des hypothèses spécifiques sur ce que Jeanne fait quand elle rentre chez elle.

16 Ces deux caractéristiques sont bien précisées dans Louis de Saussure, « On Some Methodological Issues in the Conceptual/Procedural Distinction », *Procedural Meaning: Problems and Perspectives, Current Research in the Semantics/Pragmatics Interface*, éd. par Victoria Escandell-Vidal, Manuel Leonetti, Aoife Ahern, Emerald Group Publishing, 2011, pp. 55-79, ici p. 59 : « the central criterion is truth-conditional: procedural expressions are considered non-truthconditional expressions » et « procedural material takes conceptual material

Les RS, ne modifie pas les conditions de vérité de p : {Jeanne est dans la rue à un moment T du passé} peut être faux mais {Jeanne rentre chez elle à un moment T du passé} rester vrai. L'inférence des RS se fait à partir d'une représentation mentale existante, en l'occurrence la forme propositionnelle de l'énoncé.

Une troisième caractéristique de l'inférence des RS est qu'elle ne sert pas à constituer une forme propositionnelle : {Jeanne est dans la rue à un moment T du passé} n'est ni un enrichissement, ni une désambiguïsation, ni une assignation référentielle d'un des constituants sémantiques de « Jeanne rentrait chez elle ». Ce qui selon ma théorie, serait spécifique dans ce processus d'interprétation d'un énoncé à l'imparfait par rapport aux processus enclenchés par d'autres tiroirs verbaux, c'est le fait que l'interprétation commence invariablement par une consultation de la mémoire encyclopédique. Le traitement d'un énoncé au passé composé comme l'exemple 2. ci-dessous peut aussi inclure l'inférence d'hypothèses encyclopédiques et de représentations stéréotypées de la situation :

2) « Hier je suis rentré par le marché »

Le destinataire peut se représenter {le locuteur arrive sur la place du marché} ou {le locuteur achète des fruits}. Mais la décision de faire ces inférences sera une conséquence du fait que la forme propositionnelle p de l'énoncé n'aura pas été pertinente dans le contexte le plus accessible C. Le destinataire consultera alors sa mémoire encyclopédique pour enrichir C, de manière à ce que p y produise un effet cognitif. La situation est différente lorsque l'énoncé est à l'imparfait, puisque même si p est susceptible d'être pertinent dans C, le destinataire sera contraint de consulter sa mémoire encyclopédique et d'inférer une ou des RS. Cette spécificité de l'imparfait n'avait jamais été mentionnée auparavant. Elle ne découle ni de preuve ma-

as arguments and returns results of precise operations achieved on representations ».

térielle, ni de résultats d'expérimentations, mais le but de cet article est de montrer que si on admet la présence automatique dans la mémoire du destinataire, d'hypothèses encyclopédiques et de thèses dérivées à partir d'elles, on arrive à voir d'une façon homogène plusieurs propriétés pragmatiques déjà constatées pour l'imparfait, comme celle d'elle d'être dépendant de l'interprétation d'un autre énoncé, de ralentir le tempo d'un récit ou celle de constituer un arrière-plan¹⁷. Je vais montrer également que la procédure ainsi décrite explique aussi bien des exemples standards que non-standards ou stylistiques.

4. Lien avec la valeur imperfective de l'imparfait

Dans cette section nous allons voir que la procédure de l'imparfait telle que je l'ai décrite dans la dernière section pourrait être énoncée comme « voir la structure interne de la situation, abstraction faite des phases initiales et finales » ce qui la rapprocherait des définitions de l'aspect imperfectif de la typologie linguistique¹⁸. Remarquons

17 L'automatisme avec lequel des représentations stéréotypées de la situation nous viennent à l'esprit, se ressent particulièrement bien lorsque nous interprétons des exemples d'énoncés à l'imparfait décontextualisés comme celui-ci de Paul Imbs (Paul Imbs, *L'emploi des temps verbaux en français moderne. Essai de grammaire descriptive*, Paris : Klincksieck, 1968, p. 91) : « Marie-Dominique entra. Bernard la suivait. » En lisant la seconde phrase nous imaginons automatiquement que Bernard est derrière Marie-Dominique ce qui est dû à la force de l'HE (quelqu'un qui suit quelqu'un d'autre est derrière cette personne). Pour cette raison nous aurions tendance à rejeter la phrase, *Marie-Dominique entra. Cinq minutes plus tard, Bernard la suivait », alors qu'elle serait acceptable si le dernier verbe était au passé simple « Marie-Dominique entra. Cinq minutes plus tard, Bernard la suivit ». La raison serait simplement que le sens de base de « suivit » peut lui s'adapter en « prendre la même direction que » ou « suivre les pas de » ce que nous refusons de faire avec « suivait ».

18 Cette formulation de la procédure de l'imparfait est adaptée d'après la définition de Henriëtte De Swart « The imperfective aspect « pays essential attention to the internal structure of the situation » (Bernard Comrie, *Aspect*, Cambridge : Cambridge University Press, 1976, p. 16) and abstracts away from initial and final points (Carlota S. Smith, *The Parameter of Aspect*, Dordrecht : Kluwer Academic, 1991/1997) » dans Henriëtte De Swart, « Verbal Aspect », *The Oxford Handbook of Tense and Aspect*, pp. 752-780, ici p. 757. Ma formulation est également parallèle à la définition d'Anne-Marie Berthonneau et Georges Kleiber, « situation dénotée dans sa phase médiane, en déroulement, abstraction faite de son début et surtout de sa fin », dans Anne-Marie Berthonneau et Georges Kleiber, « Pour une nouvel-

d'abord que ce qu'on entend par « structure interne » peut varier en fonction de l'aspect lexical du verbe. La structure interne d'un accomplissement comme par exemple « écrire une lettre » peut être sa structure phasique¹⁹. Cette action se divise en sous-phases qui se succèdent les unes aux autres et s'orientent vers un but, parallèlement à l'avancée du temps. Lorsque le verbe décrit un état comme « être fatigué », l'idée d'une telle progression est impossible puisque par définition les verbes d'état n'exhibent pas de structure phasique. De même les activités atéliques comme « penser » ou « regarder » sont des situations sans progression vers une phase finale. L'anglais est restrictif dans son usage de l'aspect imperfectif, puisqu'il impose que le verbe autorise la représentation mentale d'une progression. C'est la raison pour laquelle, le progressif anglais est incompatible avec les verbes d'état (**I'm knowing*) à moins que ceux-ci ne s'adaptent à ce critère restrictif (*I'm understanding* = « Je suis en train de passer de l'état de ne pas comprendre à celui de comprendre »). L'imparfait du français quant à lui s'accorde aussi bien aux états qu'aux situations téliques, atéliques ou transitoires :

- 3a) « Je savais »
- 3b) « J'allais au bureau »
- 3c) « Je traînais dans la rue »
- 3d) « Je rentrais dans le magasin »

Il semble donc que l'imparfait impose la vue interne de l'action d'une façon équivalente pour tous les verbes. Mais quelle serait cette vue ? Puisque ce sont les états qui ne s'adaptent pas, ou s'adaptent mal à l'image d'une progression, il serait logique de concevoir que ce sont eux qui imposent une modification du critère de l'imperfectif. La structure interne d'un état peut être interprétée comme sa partie interne par opposition à ses parties initiale et finale. Or la partie interne de dormir c'est bien celle où nous imaginons que le

le approche de l'imparfait. L'imparfait, un temps anaphorique méronomique », *Langages* 112/1993, pp. 55-73, ici p. 55.

19 Pour les définitions des principaux *Aktionsart* ou aspects lexicaux, voir Zeno Vendler, « Verbs and Times », *Linguistics in Philosophy*, Ithaca, New York : Cornell University Press, 1967, pp. 97-121.

sujet dort c'est-à-dire « ...a les yeux fermés », « ...ne bouge pas », « ...ne parle pas », « ...est couché » etc. C'est la « vraie » action de dormir alors que les phases initiales et finales sont indissociables de la situation qui précède « s'endormir » ou qui fait suite « se réveiller ». Il est donc aisé par analogie de faire un lien entre ce qu'on appelle « partie interne d'une action » et « vue stéréotypée de l'action ». Si on demande à quelqu'un de dessiner un homme ou une femme qui dort, le dessin ne représentera pas la personne se couchant sur le lit ou se levant, ce sera la représentation d'un modèle que le dessinateur aura constitué en s'aidant de sa mémoire encyclopédique de l'action « quelqu'un dort ». La raison pour laquelle l'imparfait s'accorde à tous les verbes est donc tout simplement qu'il y a moyen de se faire une vue stéréotypée de toutes les actions et que c'est le seul critère de compatibilité²⁰.

5. Effets cognitifs limités et dépendance de l'imparfait

Le manque d'autonomie est une caractéristique souvent citée de l'imparfait²¹. Pour l'argumenter, on met en évidence l'impression

20 La vision « dilatée » de l'action ponctuelle « franchir une ligne d'arrivée à vélo » dont parle Pierre Le Goffic dans Pierre Le Goffic, « La double incomplétude de l'imparfait », *Modèles linguistiques* XVI(1)/1995, pp. 133-148, ici p. 136, est équivalente à ce que j'appelle la vision stéréotypée d'une action : « on voit le pneu de la roue avant passé de l'autre côté de la ligne, alors que le reste de la roue, le reste de la bicyclette, et le coureur lui-même, sont encore en-deça de ladite ligne ».

Il reste cependant à expliquer pourquoi certains adverbes ou groupes adverbiaux rendent l'interprétation d'un énoncé à l'imparfait presque impossible. Ainsi, on a du mal à comprendre « Jeanne rentrait chez elle de 6h à 7h », alors que « Jeanne rentrait chez elle à 6h » ou « De 6h à 7h, Jeanne rentrait chez elle » ne posent pas de problème. L'explication serait peut-être que « de 6h à 7h » dans le premier exemple, oblige à imaginer deux phases différentes, une phase interne et une phase finale et que les hypothèses encyclopédiques du schéma {quelqu'un rentre chez lui} ne correspondent pas à l'action qu'on imagine Jeanne en train de faire à 7h.

21 Le manque d'autonomie est l'argument de base de l'approche anaphorique de l'imparfait. Pour un aperçu sur les travaux dans le cadre de cette approche, voir Anne-Marie Berthonneau et Georges Kleiber, « Pour une nouvelle approche de l'imparfait. L'imparfait, un temps anaphorique méronomique », *Langages* 112/1993, pp. 55-73.

qu'une phrase isolée à l'imparfait est ininterprétable, alors qu'il suffit de mettre le verbe au passé composé pour qu'elle adopte un sens :

4) « Jean achetait des fruits » : « Jean a acheté des fruits »

Pour expliquer ce manque d'autonomie, on considère en général l'imparfait comme non-déictique et anaphorique, en ce sens qu'il n'indique pas lui-même de référence temporelle dont un destinataire se servirait pour découvrir les conditions de vérité de l'énoncé, mais renvoie à une référence temporelle du contexte ou du cotexte. Anne-Marie Berthonneau et Georges Kleiber font remarquer que la seule présence d'un circonstant temporel ne suffit pas non plus pour justifier l'imparfait dans une phrase isolée, pour laquelle on ne dispose d'aucune autre information que celles données par la phrase :

5) « Hier, Jean déménageait »

La phrase reste *out of the blue* ce qui prouve que l'antécédent dont l'imparfait a besoin n'est pas, ou pas seulement, un moment du passé mais une situation²².

Je voudrais montrer que cette impression d'interprétation incomplète, ou d'impossibilité d'interprétation, est générée par la faiblesse relative des effets cognitifs procurés par un énoncé à l'imparfait, conséquence du processus spécifique de contextualisation qu'il impose. Pour nous rendre compte de cette influence de l'imparfait sur l'interprétation, reprenons le dialogue entre Julie et Paul, mais imaginons cette fois que Julie commence sa réponse avec une phrase à l'imparfait :

6a) Paul : « Qu'est-ce que tu as fait hier soir ? »

6b) Julie : « Hier soir, j'étais fatiguée. Je me suis couchée tôt. »

Imaginons que Paul ne soit pas sûr en interprétant la première phrase, quelle RS Julie veut lui communiquer. Il en infère donc plusieurs,

22 Voir Berthonneau et Kleiber, « Pour une nouvelle approche de l'imparfait. L'imparfait, un temps anaphorique méronomique », p. 67.

par exemple, {Julie hier soir est en pyjama}, {Julie hier soir baille} et {Julie hier soir se couche tôt}. Imaginons qu'il contextualise cette dernière représentation dans l'ensemble d'hypothèses C qu'il a en mémoire au moment de l'interprétation :

RS {Julie hier soir se couche tôt}

C {{soit Julie hier soir se couche tôt, soit Julie hier soir va au cinéma };
{si Julie hier soir se couche tôt alors Julie est bien reposée}}

$RS \cup C \rightarrow IC$ {Julie est bien reposée}

La force de l'IC {Julie est bien reposée} dans ce raisonnement est cependant faible pour deux raisons :

Parce que Paul a inféré plusieurs RS. Il a dû consentir à faire un effort cognitif relativement élevé.

Parce que la force de {Julie hier soir se couche tôt} est faible, étant donné qu'il l'a lui-même sélectionnée parmi d'autres RS. Il n'est pas sûr d'avoir fait la sélection que Julie voulait qu'il fasse²³.

Donc lorsque Paul interprète la deuxième phrase, « Je me suis couchée tôt », il ne ressent aucune redondance parce que cet énoncé renforce la conclusion {Julie est bien reposée}. Si Julie a commencé sa réponse avec une phrase à l'imparfait c'est parce qu'elle voulait que Paul anticipe une contextualisation, qu'elle rend manifeste par la suite, espérant ainsi que l'effet cognitif final soit au moins aussi important que ce qu'elle imaginait que Paul voulait ressentir. On peut déduire de cet exemple que même contextualisée, la RS imposée par

23 Certains admettront peut-être avec difficulté que {Julie hier soir se couche tôt} constitue un élément de la structure interne de {Julie hier soir est fatiguée} considérant qu'il s'agisse plutôt d'une conséquence de cette action, donc d'un élément de sa phase finale. Pourtant il est évident que Julie est encore fatiguée au moment où elle se couche, d'ailleurs {quand on est fatigué le soir on se couche tôt} est certainement une hypothèse encyclopédique courante concernant l'action {être fatigué le soir}. De toute manière, même si Paul avait inféré la RS {Julie hier soir a envie de se coucher tôt}, vu le contexte C qu'il a en tête, il aurait certainement inféré également {Julie hier soir se couche tôt} et à partir de là {Julie est bien reposée}, mais cette conclusion aurait été d'une force encore plus faible que dans le schéma indiqué plus haut, étant donné que même si Julie avait envie d'aller tôt au lit, rien ne dit que cette envie se soit réalisée.

l'énoncé à l'imparfait ne produira souvent qu'un effet cognitif limité, que le destinataire essaiera de confirmer. C'est la raison, selon ma théorie, pour laquelle une phrase isolée à l'imparfait semble impertinente ou elliptique, comme cela aurait été le cas si Julie avait simplement répondu à la question de Paul en disant :

7a) Paul : « Qu'est-ce que tu as fait hier soir ? »

7b) Julie : « Hier soir, j'étais fatiguée. »

Le fait de devoir sélectionner une HE est ce qui influence donc le plus la manière dont le destinataire ressent l'effet cognitif engendré par l'énoncé à l'imparfait. Uniquement s'il est mutuellement manifeste aux deux interlocuteurs quelle HE est sélectionnable et quelle RS est pertinente, le destinataire ressentira un effet cognitif satisfaisant²⁴.

Mon explication ne contredit pas l'explication anaphorique méronomique de Georges Kleiber et Anne-Marie Berthonneau puisque j'admets également la dépendance de l'énoncé à l'imparfait d'un autre énoncé ou d'une situation tangente. J'explique cette dépendance avec un argument cognitif plutôt que sémantique.

6. Propriété d'arrière-plan

Les notions de premier plan, « ce pourquoi l'histoire est racontée » et d'arrière-plan « ce qui à lui seul n'éveillerait pas l'intérêt, mais qui aide l'auditeur à s'orienter à travers le monde raconté et lui en rend l'écoute plus aisée » font partie de l'approche textuelle des temps verbaux adoptée par Harald Weinrich²⁵. Harald Weinrich parle aussi de temps grammaticaux d'arrière-plan, dont font partie l'imparfait et le participe présent, qui donnent à l'histoire « un tempo narratif ralenti (« lento ») », à l'inverse des temps du premier plan, le passé simple

24 Pour une analyse d'un tel usage de l'imparfait voir plus loin dans cet article pp. 137.

25 Voir Michèle Lacoste, *Le Temps : le récit et le commentaire*, Paris : Éditions du Seuil, 1973, p. 115 (traduction française de Harald Weinrich, *Tempus - Besprochene und erzählte Welt*, Stuttgart : Kohlhammer, 1964).

et le passé composé, qui « donnent au récit un tempo narratif accéléré (« presto »)²⁶.

Le processus de contextualisation particulier de l'imparfait, tel que je l'ai décrit dans la section 3 peut expliquer ces caractéristiques d'arrière-plan décrites par Weinrich. Les RS que le destinataire infère en interprétant l'énoncé à l'imparfait, et qu'il n'arrive pas à contextualiser, restent accessibles dans sa mémoire aussi longtemps qu'il cherche à les exploiter pertinemment. Dans un tel cas on peut dire que les RS forment un arrière-plan : Un stock d'images mentales qui ne contribuent pas à la progression du récit, mais qui aident le destinataire à l'interpréter, et sur la présence desquelles le locuteur peut compter²⁷. Le cas typique où les RS ne se laissent pas contextualiser est l'imparfait d'ouverture :

8) « Jean rentrait chez lui. Il était fatigué après une dure journée de travail. »

Imaginons que ces phrases forment le tout début d'un récit. Le contexte C que le destinataire a en tête à ce moment-là contient des hypothèses vagues sur les effets cognitifs qui découleront du récit en entier. De chacune de ces deux phrases, il doit cependant tirer au moins une RS pour répondre à la demande de l'imparfait, même s'il sait à l'avance qu'aucune d'elles ne sera contextualisable dans C. De la première, il pourrait inférer {au moment T du passé Jean marche dans la rue} ou {... est dans le métro}, de la seconde {au moment T du passé Jean n'a pas beaucoup d'énergie}. À travers la présomption

26 Voir Gilbert Dalgalian et Daniel Malbert, *Grammaire textuelle du français*, Paris : Didier/Hatier, 1989, p. 130, (traduction française de Harald Weinrich, *Textgrammatik des französischen Sprache*, Stuttgart : Klett, 1982).

27 Des expérimentations réalisées par Joseph Magliano et Michelle C. Schleich ont mis en évidence la rémanence d'un événement relaté avec un temps grammatical imperfectif, en l'occurrence le progressif de l'anglais. Un lecteur conservait encore en mémoire active le souvenir de l'événement qu'il avait lu trois phrases auparavant si cet événement avait été exprimé avec une forme verbale imperfective alors que le souvenir de l'événement s'estompait rapidement si le verbe était à un temps perfectif. Il serait certainement utile de vérifier ces conclusions par des expérimentations basées sur l'imparfait. Voir Joseph P. Magliano et Michelle C. Schleich, « Verb Aspect and Situation Models », *Discourse Processes* 29(2)/2000, pp. 83-112.

de pertinence de l'énoncé, le destinataire est persuadé que les RS qu'il doit inférer sont celles qui sont les moins coûteuses en énergie cognitive, c'est-à-dire celles qui sont basées sur les HE les plus accessibles, puisqu'il n'anticipe pas un effet cognitif important à travers elles. Et comme cette présomption de pertinence est mutuellement manifeste, le locuteur lui aussi peut imaginer quelles sont les RS que le destinataire infère. Sachant également qu'elles ne sont pas contextualisables, le locuteur peut compter sur le fait que ces RS resteront accessibles durant un certain temps dans la mémoire du dispositif de déduction du destinataire, parce que ce dernier va essayer de les exploiter pertinemment. Donc si le locuteur, plus tard dans l'énoncé, dit « Jean est rentré dans un magasin » il sait que le destinataire a encore en tête « au moment T du passé Jean marche dans la rue » ce qui facilitera son interprétation.

Par comparaison, imaginons maintenant un exemple où les RS sont contextualisées et où aucun arrière-plan n'est constitué :

- 9a) A : « J'ai essayé de te joindre toute la journée hier, où étais-tu ? »
 9b) B : « Hier ? Le matin je faisais mes courses pour la semaine (e1), l'après-midi je repeignais ma chambre (e2) et le soir je faisais à manger pour huit personnes (e3). »

Imaginons que A a en tête C {soit B hier a été très occupé toute la journée, soit B hier est tombé malade} ; {si B hier a été très occupé toute la journée alors je ne me fais pas de souci à son sujet}. De e1, A tire la RS {B a été très occupé le matin} qu'il contextualise dans C ce qui lui permet de simplifier C en {si B a été très occupé l'après-midi et le soir je ne me fais pas de souci à son sujet}. En interprétant e2 et e3, il infère respectivement {B a été très occupé l'après-midi} et {B a été très occupé le soir} ce qui lui permet à chaque fois de simplifier C et d'arriver finalement à la conclusion {je ne me fais pas de souci à son sujet}. Il n'y aucune raison pour A de conserver en mémoire les RS dont il a pleinement exploité la pertinence en simplifiant le contexte et qui lui ont permis à chaque fois de renforcer la conclusion qu'il anticipait.

Voici encore un exemple où l'énoncé à l'imparfait est contextualisé immédiatement :

10a) A : « Pourquoi tu ne m'as pas ouvert la porte tout à l'heure ? »

10b) B : « J'étais sous la douche quand tu as sonné »

Imaginons que le contexte C {soit B l'a fait exprès soit B ne pouvait pas ouvrir la porte; si B ne pouvait pas ouvrir la porte je ne me fais pas de souci} soit mutuellement manifeste à A et B. A sait donc que B rend manifeste une RS qui est contextualisable dans C, c'est-à-dire qui confirmera soit l'hypothèse {B l'a fait exprès} soit {B ne pouvait pas ouvrir la porte}. Admettons qu'il essaie d'abord de confirmer cette dernière, il cherche une HE de « être sous la douche » qui confirme {B ne pouvait pas ouvrir la porte } et son choix tombe forcément sur {quelqu'un qui est sous la douche est tout mouillé} ou {... est nu}²⁸.

J'ai voulu montrer dans cette section que la propriété de constituer un arrière-plan n'est pas directement liée à la valeur imperfective de l'imparfait mais plutôt à un usage particulier, en l'occurrence celui où il est mutuellement manifeste aux interlocuteurs que les RS ne sont pas contextualisables dans le contexte le plus accessible²⁹. Cet

28 On ne peut s'empêcher de comparer ce cas particulier d'interprétation d'énoncé à l'imparfait avec l'exemple de « implicated premises » proposé dans Dan Sperber et Deirdre Wilson, *Relevance : Communication and Cognition*, p. 194 : « Peter : « Would you drive a Mercedes ? » – Mary : « I wouldn't drive any expensive car. » Mary en répondant de la sorte, rend manifeste son intention de faire inférer à Peter l'hypothèse encyclopédique {Mercedes is an expensive car} ce qui permettra à Peter d'inférer {Mary wouldn't drive a Mercedes} et de ressentir ainsi l'effet cognitif qu'il avait escompté en combinant cette proposition avec le contexte qu'il a en tête. On peut dire de la même manière que dans l'exemple 10ab, « j'étais sous la douche quand tu as sonné » rend manifeste l'intention de A de faire inférer la RS {au moment où j'ai sonné à la porte B est nu et mouillé}, et toutes les implications qui en découlent, dont la conclusion finale {je ne me fais pas de soucis}.

29 Un tel lien entre arrière plan et aspect imperfectif est pourtant suggéré dans Patrick Caudal, « The Aspectual Contribution of Tenses and the Semantics/-Pragmatics Interface », UT Discourse Workshop – 2-5. March 2006, p. 7, version électronique sur le site <https://www.researchgate.net/publication/228741757> (tiré le 12/01/2016) : « The Imperfective / Perfective Viewpoint Distinction [...]: Background vs. Narration ». Louis de Saussure fait aussi un lien direct entre aspect et plans du récit, dans Louis de Saussure, « Temporal Reference in Discourse », *The Cambridge Handbook of Pragmatics*, éd. par K. Allan et K.M. Jaszczolt, Cambridge : Cambridge University Press, pp. 423-446, ici p. 435: « a perfective marker entails temporal forward ordering while an imperfective marker entails a background descriptive representation ».

usage est en quelque sorte une stratégie communicative qui sert aux deux participants. Le locuteur sait que les RS constitueront un support cognitif pendant au moins une partie de l'acte de communication, et le destinataire peut se contenter d'inférer les RS qui lui sont les moins coûteuses en énergie cognitive et qui lui procurent des effets cognitifs dans la juste proportion.

7. Remarques sur certains emplois non-standards

Dans les prochaines sections, je vais montrer que la manière dont je conçois la valeur procédurale de l'imparfait, permet d'expliquer certains usages non-standards où il est généralement considéré que soit la valeur temporelle passé soit sa valeur aspectuelle est impertinente. Les analyses qui vont suivre sont succinctes et devront certainement être mieux confrontées avec celles d'autres auteurs sur ces usages particuliers de l'imparfait.

8. Réflexions sur l'imparfait de politesse

Rappelons que dans l'imparfait de politesse, c'est la valeur passé qui semble incohérente puisque la situation décrite par l'énoncé est valable au moment de la communication :

11) A s'adresse à B à qui il veut parler : « Je voulais vous parler »

Les principales questions soulevées par cet usage concernent la pertinence de la valeur passé et l'effet de politesse.³⁰ Mon hypothèse est que pour que l'effet de politesse soit ressenti, il faut que l'énoncé permette au destinataire d'éviter une implication contextuelle qu'il anticipe négativement. Imaginons par exemple que le destinataire ait le contexte C en mémoire :

³⁰ Parmi les analyses détaillées de l'imparfait de politesse il faut citer Anne-Marie Berthonneau et Georges Kleiber, « Imparfait et politesse : rupture ou cohésion ? », *Travaux de linguistiques* 29/1994, pp. 59-92, et Ulrich Detges, « Computed or Entrenched ? The French Imparfait de Politesse », *Cognitive Foundations of Linguistics Usage Patterns*, éd. par H.-J. Schmid, S. Handl, Berlin : de Gruyter, 2010, pp. 195-224.

C {{Si quelqu'un veut me parler je risque d'être en retard à mon rendez-vous}; {Je ne veux pas être en retard à mon rendez-vous}}

L'implication dans C qu'il ne veut pas faire est donc :

$C \cup \{\text{quelqu'un veut me parler}\} \rightarrow \{\text{je risque d'être en retard à mon rendez-vous}\} \rightarrow \{\text{il se passe quelque chose que je ne désire pas}\} \rightarrow$

...

L'énoncé à l'imparfait oblige le destinataire à se représenter une RS :

p {le locuteur à un moment T du passé veut me parler}

HE {quelqu'un qui veut quelque chose en a vraiment besoin}

$p \cup \text{HE} \rightarrow \text{RS}$ {le locuteur à un moment T du passé a vraiment besoin de me parler}

La RS n'est pas contextualisable dans C et l'implication redoutée est évitée. Soit le destinataire se contente du faible effet qu'il ressent en inférant cette RS, soit il en implique d'autres hypothèses comme par exemple que le locuteur à un moment T du passé était différent du locuteur au moment de l'énoncé et qu'il ne savait pas que lui-même avait peu de temps à consacrer à un échange verbal. Par conséquent, je ne considère pas comme Anne-Marie Berthonneau et Georges Kleiber qu'il y ait toujours une situation passée saillante nécessaire au fonctionnement de l'imparfait de politesse³¹. L'effet de politesse peut très bien fonctionner même si le destinataire n'a aucune idée de la référence temporelle de « je voulais... ». La fonction principale de l'imparfait dans cet usage est selon moi de faire inférer une RS incontextualisable. Donc la valeur passé est effectivement secondaire dans cet usage, mais elle n'est pas un obstacle à l'interprétation.

31 Voir Anne-Marie Berthonneau et Georges Kleiber, « Imparfait et politesse : rupture ou cohésion ? » pp. 81-82 : « le locuteur, en employant l'imparfait, justifie en fait sa demande à t_0 en renvoyant, par *je voulais*, *je venais*, à une situation du passé, accessible à l'interlocuteur où les signes de son désir étaient perceptibles avant qu'il ne les mentionne lui-même ».

9. Réflexions sur l'imparfait narratif

L'imparfait narratif est un usage particulier où le passé simple, et dans certains cas aussi le passé composé, pourraient dans le même contexte se substituer à l'imparfait :

12a) « Monsieur Chabot retirait son pardessus qu'il accrochait à la porte. »³²

12b) « Monsieur Chabot retira son pardessus qu'il accrocha à la porte. »

La possibilité d'utiliser l'un ou l'autre tiroir verbal dans le même énoncé indique qu'au moins une partie de leurs fonctions, sémantique et pragmatique, est commune. Donc 10a semble décrire une séquence d'actions comme 10b, ce qui impliquerait que « retirait » et « accrochait » soient des actions complétées comme le communiquent « retira » et « accrocha ». De là vient cette impression que la valeur imperfective de l'imparfait, dans des exemples de ce type, est contredite. Dans la plupart des analyses, entre autres celle de Patrick Caudal et de Jacques Bres, l'approche est cependant monosémique en ce sens que les auteurs rejettent la demande perfective sur le dos du contexte narratif et conservent pour l'imparfait la même valeur aspectuelle imperfective que dans les exemples standards³³.

La valeur procédurale, telle que je l'ai définie dans cet article, permet l'usage de l'imparfait avec tous les types de situations quel que soit l'aspect lexical de base. Donc le fait que l'imparfait narratif s'accorde volontiers avec des verbes qui en général décrivent des actions téliques ou non-duratives ne pose pas de problème particulier dans le cadre de ma théorie. En ce qui concerne la demande résultative ou transitionnelle du contexte, je me range du côté des monosémistes en affirmant que rien dans le processus d'interprétation en-

32 Georges Simenon, *La danseuse* du Gai-Moulin, exemple cité originellement dans Liliane Tasmowski-De Ryck, « L'imparfait avec et sans rupture », *Langue française* : vol. 67, éd. n.c., lieu d'éd. n.c., 1985, pp. 59-77, ici p. 75.

33 Les ouvrages en question sont Patrick Caudal et Carl Vetters, « Un point de vue elliptique sur l'imparfait narratif », *Temps et point de vue*, éd. J. Guéron et L. Tasmowski, Paris : Université Paris X, 2003, pp. 103-132, et Jacques Bres, *L'imparfait dit narratif*, Paris : CNRS, 2005.

clenché par l'imparfait n'empêche le destinataire d'imaginer la phase finale ou le produit de l'action. Admettons dans 10a que le destinataire infère de la première phrase {Monsieur Chabot a un bras hors du pardessus et l'autre bras dans la manche} et de la deuxième {Monsieur Chabot suspend le pardessus à un crochet}, rien ne l'empêche d'inférer également {Monsieur Chabot a sorti l'autre bras de la manche} s'il trouve cela pertinent. Le schéma d'hypothèses de l'action « accrocher un vêtement » peut très bien inclure {quelqu'un qui accroche un vêtement a son vêtement en main} qui lui facilitera cette inférence.

Le problème de l'imparfait narratif est de comprendre comment le destinataire exploite pertinemment les énoncés à l'imparfait. Il est difficile de définir un schéma d'interprétation qui corresponde à tous les exemples de cette catégorie, si le seul critère de définition est l'interchangeabilité avec un tiroir verbal perfectif. La remarque que je voudrais faire concerne donc un cas particulier d'imparfait narratif, celui où un certain nombre d'énoncés à l'imparfait se succèdent l'un à l'autre, comme dans l'exemple 11 ci-dessous. J'imagine que la stratégie du locuteur dans de tels cas est d'inciter le destinataire à construire un contexte ad hoc formé uniquement à partir des énoncés à l'imparfait et qui devienne progressivement plus accessible que le contexte général, celui que le destinataire se constitue à travers la trame du récit. L'effet est donc comparable à celui de l'imparfait d'ouverture. Le destinataire sait à l'avance que les RS qu'il infère ne servent pas directement à faire avancer sa compréhension du récit et il exploite ces RS entre elles. Une autre possibilité serait que le locuteur veuille à travers ce sous-contexte faire découvrir au destinataire une „thèse finale“, c'est-à-dire une image mentale obtenue par la synthèse des RS et qui soit pertinente pour la suite de la compréhension du récit. Dans l'exemple ci-dessous on peut imaginer une telle intention informative de la part de l'écrivain :

13) « Bonjour Mercédès, cria Irène au passage. Je vous ai apporté des pamplemousses, Monsieur adore ça, vous les trouverez dans la voiture. Toujours courant, elle se débarrassait de sa veste, l'accrochait au passage à une patère du vestibule, sautait d'un bond dans le jardin en appelant : « Hé ! Ho ! » et s'avancait de son grand pas vers la

tonnelle, en faisant gicler les cailloux. Monsieur Ladmiral, réveillé, eut un mouvement et fit tomber le journal qui abritait sa tête. »³⁴

Le choix du lexique fait pencher pour cette analyse : l'image du personnage qui se presse, introduite par le participe présent « en courant », est renforcée par « se débarassait de sa veste » qui laisse inférer « retire vite sa veste », et d'une manière similaire par les autres actions, « l'accrochait au passage », « sautait d'un bon dans le jardin », « s'avavançait de son grand pas ». Le passage entier dépeint un personnage véhément, enthousiaste, décidé, une image que le lecteur pourrait exploiter pour la suite de sa lecture.

10. Réflexions sur l'imparfait de clôture (= de rupture)

Cette catégorie regroupe également des exemples dans lesquels le passé simple peut aisément prendre la place de l'imparfait. Mais la fonction que l'imparfait y remplit est plus claire : il clôture une situation qui vient d'être décrite, et ouvre une perspective sur un prolongement potentiel de cette même situation.³⁵ Le problème reste d'expliquer comment l'imparfait communique ces deux opérations. Comparons les effets respectifs de l'imparfait et du passé simple dans les deux versions suivantes de la même phrase :

14a) « Elle ne voulut pas le revoir. Le lendemain, il partait pour la guerre »³⁶

14b) « Elle ne voulut pas le revoir. Le lendemain, il partit pour la guerre »

³⁴ Pierre Bost, Monsieur Ladmiral va bientôt mourir, exemple cité originellement dans Christian Surcouf, *L'opposition Imparfait/Passé simple : approche théorique et application didactique par le film en français langue étrangère*, http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/66/08/76/PDF/SURCOUF_Christian_2007_-These_Imparfait_PS.pdf, p. 200, [tiré le 10/04/2015].

³⁵ Voir un tel exemple d'analyse de l'imparfait de clôture dans Anne-Marie Berthonneau et Georges Kleiber, « Pour une réanalyse de l'imparfait de rupture dans le cadre de l'hypothèse anaphorique méronomique », *Cahiers de praxématique* 32/1999, pp. 119-166, ici p. 124 : « Une sortie de la trame événementielle ou l'installation d'un nouvel état de choses ».

³⁶ Voir *ibid.*, p. 153.

Les deux versions mettent en évidence la même conclusion, que l'homme et la femme ne se reverront plus, ou peut-être que l'homme part en guerre en désespoir de cause, parce que la femme le rejette. Ce sont en tout cas des interprétations qui viennent naturellement à l'esprit quand on n'a pas connaissance d'un contexte plus détaillé de l'histoire. L'effet « imparfait de clôture » tient du fait qu'en plus de clôturer la scène, c'est-à-dire de joindre les événements, décrits par les deux phrases, en un seul, on imagine des détails sur l'action de la seconde, en l'occurrence on infère les hypothèses « il va se battre », « il va peut-être mourir » qui sont des représentations stéréotypées de l'action « partir pour la guerre »³⁷.

L'imparfait dans des exemples de ce type invite le destinataire à un parcours d'interprétation plus coûteux qu'il n'aurait fait si le verbe avait été au passé simple. Le locuteur sait que pour rentabiliser cet effort cognitif, le destinataire va se représenter, non pas uniquement la RS qui se synthétise avec le contexte des phrases précédentes, mais aussi d'autres hypothèses qui suggèrent une suite à la situation décrite.

11. Conclusions

L'hypothèse que j'ai défendue dans cet exposé part du même principe que celui posé par les chercheurs de l'école de Genève, à savoir que l'imparfait communique une instruction concernant le processus d'interprétation de l'énoncé qui le contient. Mais l'instruction telle que je la définis porte sur la forme propositionnelle de l'énoncé et non sur un constituant de sa forme logique, comme les chercheurs genevois le conçoivent. Selon moi, cette instruction est de faire des implications synthétiques (appelées dans cet exposé „représentations stéréotypées“ = RS) sur base de la forme propositionnelle de l'énoncé et d'une ou plusieurs hypothèses encyclopédiques attachées au concept de l'action exprimée par le verbe à l'imparfait. Le terme « vision stéréotypée de l'action » désigne l'ensemble des RS

37 Cette idée que l'imparfait joint les éléments des deux phrases en un, rejoint la notion de « cohésion discursive de l'imparfait » d'Anne-Marie Berthonneau et Georges Kleiber; *ibid.* p. 159.

que se représente le destinataire en traitant une forme d'imparfait. Je considère la définition traditionnelle de l'aspect imperfectif, « L'aspect imperfectif met l'accent sur la structure interne de la situation, abstraction faite des phases initiales et finales », comme équivalente à cette instruction de l'imparfait, en ce sens que les RS fournissent des images mentales de la situation, qui correspondent à la structure interne de cette situation, et non à sa fin ou son début. Un des avantages que comporte mon hypothèse est d'expliquer comment et pourquoi l'imparfait du français s'adapte à tous les types de situations quelle que soit l'aspect lexical du verbe. La raison est que l'inférence des RS est toujours possible, pour autant que le destinataire infère des hypothèses encyclopédiques attachées au concept du verbe. D'autre part je considère que cette instruction donnée par le morphème de l'imparfait est toujours exécutée en accord avec les principes de la théorie de la pertinence. Donc, l'énergie que le destinataire dépensera en faisant les RS devra être proportionnelle à l'effet cognitif que ces implications lui procureront. Tenant compte de cela, j'ai démontré comment certaines propriétés de l'imparfait sont des conséquences directes de l'application du principe de pertinence. Ainsi, le manque d'autonomie est une impression ressentie par le destinataire lorsque les effets cognitifs suscités par les RS sont faibles mais susceptibles d'être renforcés par l'interprétation d'autres énoncés. La fonction d'arrière-plan est quant à elle attribuée à l'imparfait lorsqu'il est mutuellement manifeste aux interlocuteurs que les RS ne sont pas contextualisables mais sont par contre réinférables après l'interprétation de l'énoncé à l'imparfait, d'autant plus que leur inférence est peu coûteuse en énergie cognitive. Plus succinctement, j'ai discuté de certains usages stylistiques de l'imparfait en montrant pour chacun d'eux comment le locuteur se sert de l'instruction de l'imparfait pour accomplir sa stratégie de communication. Dans le cas de l'imparfait de politesse, la stratégie consiste simplement à faire inférer au destinataire des RS, plutôt que de le contraindre à faire une implication qu'il n'a pas envie de faire. La stratégie de l'imparfait de clôture est de faire faire au destinataire un effort cognitif en apparence inutile, puisque la même image mentale aurait pu être communiquée avec un autre temps, mais qu'il va rentabiliser en multipliant les RS. Ce sera comme si lui-même écrivait ou récitait un prolonge-

ment de l'histoire. Pour l'imparfait narratif, j'ai suggéré que l'interprétation de plusieurs phrases successives à l'imparfait incitait le destinataire à créer un contexte ad hoc, isolé du contexte général dont il se sert pour interpréter la trame du récit. Voulant rentabiliser l'effort consenti pour le traitement en apparence impertinent de ces énoncés à l'imparfait, le destinataire va synthétiser entre elles les RS qu'il aura inféré, et trouver ainsi des thèses nouvelles. Il ressentira donc un effet cognitif même si ces thèses ne seront pas directement exploitables pour interpréter la suite du récit. Tous ces différents usages et propriétés de l'imparfait sont donc traités dans le cadre de mon hypothèse d'une façon homogène et selon un seul principe général de la communication, le principe de la pertinence.

Le fait de n'avoir comme objet qu'une catégorie isolée d'une seule langue, en l'occurrence l'imparfait du français, limite naturellement la portée de mon analyse d'autant plus que mes conclusions contredisent en partie les opinions des aspectologues. Parmi les problèmes auxquels mon hypothèse devra certainement faire face, je citerai celui du lien entre l'aspect imperfectif et la notion d'irréel³⁸. Ce lien est en effet souvent expliqué comme une conséquence de la notion d'incomplétude de la situation, reflétée dans l'aspect imperfectif³⁹. Or cette notion d'incomplétude ne joue aucun rôle dans la valeur procédurale de l'imparfait telle que je la définis. Par conséquent pour expliquer, dans le cadre de mon hypothèse, ce lien entre l'imparfait et l'irréel, je devrai déterminer le rôle spécifique des RS dans les usages contrefactuels et hypothétiques de l'imparfait.

Il y a de nombreux autres prolongements nécessaires à mon analyse. Il faut entre autre éclaircir le lien entre la valeur procédurale et la description de l'aspect imperfectif de la sémantique référentielle. Il y a aussi certaines intuitions concernant la valeur aspectuelle de l'imparfait, comme celle que l'action dure ou est habituelle, qui nécessiteront des études particulières. Un objectif plus éloigné est de

38 Suzanne Fleischman, « Imperfective and Irrealis », *Modality in Grammar and Discourse*, éd. par Joan L. Bybee and Suzanne Fleischman, Amsterdam : John Benjamins Press, 1995, pp. 519-551.

39 *Ibid.* et voir également Walter De Mulder et Frank Brisard, « L'imparfait marqueur de réalité virtuelle », *Cahier de praxématique* 47/2006, pp. 97-124, p. 107 avec d'autres références sur le même thème.

développer un modèle global d'interprétation des tiroirs verbaux du français. En particulier, une comparaison avec l'interprétation du présent serait souhaitable étant donné les similitudes entre les deux catégories sur le plan de l'aspect.

ÚTDRATTUR

Lýsingarþátíð og staðalímyndir

Þeir sem aðhyllast svokallaða *Relevance Theory* (gildiskenningu) telja að tíðarmorfem í sagnorðum hafi ekki hugtakamerkingu heldur miðli ákveðnu ferli sem viðmælandinn fer eftir til að túlka segðina. Kenningin um frönsku lýsingarþátíðina (fr. *imparfait*) sem er kynnt hér er byggð á þessari skoðun. Samkvæmt henni gefur lýsingarþátíðin viðmælandanum skipun um að álykta á grundvelli setningarinnar út frá þekkingu sinni á heiminum um aðstæðurnar sem sagnorðið á við. Segjum til dæmis að við séum að túlka setninguna „Jeanne rentrait chez elle“ (Jeanne var á leiðinni heim til sín) þá veljum við sjálfkrafa einhverja staðalímynd um athöfnina {einhver er á leiðinni heim til sín} og ályktum að {einhver sem er á leiðinni heim til sín sé úti á götu}; af þessu drögum við þá ályktun að í setningunni felist: {Jeanne á tímapunkti T í þátíð er úti á götu}. Enn fremur sýni ég fram á hvernig hægt er að útskýra marga málnotkunarlega eiginleika lýsingarþátíðarinnar, sérstaklega óhefðbundna notkun hennar, sem afleiðingu þessa sérstaka túlkunarferlis. Loks tala ég um möguleg tengsl á milli þessa túlkunarferlis og ólokins horfs.

Lykilorð: Frönsk lýsingarþátíð, gildiskenningin, ólokið horf

ABSTRACT

***Imparfait* and Stereotypes**

A number of Relevance theorists support the view that tense morphemes do not communicate conceptual values but procedures that interlocutors use for the interpretation of an utterance. According to this view, the proposition put forward in this paper is that the French past tense *imparfait* forces the hearer to synthesize the propositional form of the expression with an assumption attached to the encyclopedic entry of its verb. So when we interpret a sentence like “Jeanne rentrait chez elle” we automatically choose some stereotypical representation of the activity {quelqu’un rentre chez lui} and derive out of it, and the propositional form of the sentence, an implication, which could be for example {Jeanne est dans la rue à un moment T du passé}. I show in the different sections of the article how pragmatic properties of the French *imparfait* and most of its non-standard uses can be explained as different strategies to find relevance against the cognitive effort entailed by this procedure. I also discuss a possible way to link this procedure with the imperfective aspect.

Keywords: French *imparfait*, relevance theory, imperfective aspect.